

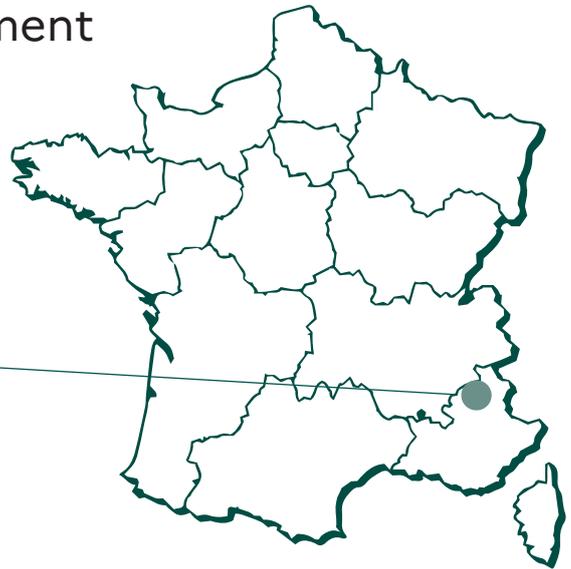


Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Salaison du Champsaur

Saint-Laurent-du-Cros, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Entreprise créée en 1987 / 23 employés
Charcuterie artisanale / 1 site en France



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

La Salaison du Champsaur a été créée par Michel Barthélémy, boucher-charcutier et fils d'éleveur. Ses 23 salariés fabriquent, conditionnent et commercialisent des charcuteries artisanales, cuites et sèches, à partir de viande de porcs de montagne. Les animaux sont élevés dans les vallées du Champsaur et du Gapençais, préparés par la coopérative « Le Montagnard des Alpes » et abattus à Gap, à 20 km du site.

Aujourd'hui, les trois filles de Michel Barthélémy s'apprêtent à reprendre l'entreprise. Elles prévoient de doubler la surface de l'atelier, actuellement de 1 000 mètres carrés, pour développer et moderniser le processus de fabrication, dans de meilleures conditions de travail. De nouveaux séchoirs et affinoirs permettront de lancer de nouveaux produits, et des outils de traçabilité numérique simplifieront le travail de suivi de l'hygiène et de l'origine des charcuteries, aujourd'hui accompli à la main.

L'investissement, d'un montant de 1,2 million d'euros, a reçu un financement de 600 000 euros du Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires. Avec ce nouveau projet, La Salaison du Champsaur prévoit de développer son chiffre d'affaires et de créer une dizaine d'emplois supplémentaires.

Témoignage



Michel Barthélémy
Dirigeant

“ Avec l'aide du plan France Relance, cet investissement va nous permettre de doubler notre capacité de production, tout en gardant une qualité artisanale. Il offrira des débouchés supplémentaires à toute la filière du porc de montagne des Hautes-Alpes. ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »